Toussaint CALPAS
Bellevue Morne-à-Gomme
97128 GOYAVE

Carmo Toyota JarryZI de Jarry, Rue Henri Becquerel
97122 Baie-Mahault

À Goyave, le 19/08/2021

Objet : Demande de prise en charge

A l'attention de Monsieur DE REYNAL Tristan,

Propriétaire d'un véhicule TOYOTA HILUX 2020, Diesel 150 Chevaux Manuelle depuis le 03 Août 2021, je rencontre actuellement des difficultés avec le volant qui au moment de lâché ce dernier sur la route, part légèrement vers la droite sans manipulation distinct ainsi la voiture part dans le décor.

Il y a le siège arrière droit qui ne se clipse pas correctement à son emplacement. L'aile arrière gauche présente un défaut.

J'aimerai signaler qu'au moment de la livraison du véhicule le 03 Août 2021, je n'ai eu droit a aucun essai du véhicule.

Le lendemain le 04 Août 2021 ayant distingué l'anomalie au niveau de mon volant, je suis allé consulter le Conseiller Commercial Ruddy MARNE et en l'expliquant mon problème m'a fièrement répondu je cite : « Tous les nouveaux modèles Toyota ont le volant qui part légèrement vers la droite, c'est au cas où si le conducteur s'endort il ne gênera pas la route ».

Au regard du diagnostic effectué par mon garagiste et des nombreux témoignages en ce sens, notamment sur Internet, tout porte à croire qu'il s'agit d'un vice caché.

Vous devez donc prendre en charge les réparations nécessaires, en vertu des articles 1641 et 1644 du code civil.

Votre véhicule ne m'inspire pas confiance donc c'est ainsi que je refuse de garder ce véhicule.

Je n'hésiterai pas à faire la publicité de votre éventuel refus, notamment sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, si aucune solution ne m'est proposée, je saisirai les tribunaux pour faire réaliser une expertise.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.